

«Tout est prêt pour le lancement de l'appel d'offres relatif au projet Gas to Power»

■ Les études relatives au gazoduc Maroc-Nigéria sont toujours en cours et les pays de l'Afrique de l'ouest très intéressés par le projet.

■ Le Maroc a engagé une réflexion pour mettre en place le cadre institutionnel et organisationnel idoine pour gérer le gazoduc Maghreb-Europe qui deviendra sa propriété en 2021.

■ La feuille de route du secteur minier, hors phosphates, sera présentée en mars 2019.

Aziz Rebbah, ministre de l'énergie, des mines et du développement durable, défend ses réformes dans le secteur des énergies et mines. Dans cette longue interview accordée en exclusivité à «La Vie éco», il a abordé plusieurs thématiques sectorielles et politiques. Privatisation de la centrale de Tahaddart, stratégie gazière du Royaume, sort des gazoducs Maghreb-Europe et Maroc-Nigéria, libéralisa-



Aziz Rebbah

Ministre de l'énergie, des mines et du développement durable

Pour tenir compte des évolutions technologiques et économiques, le programme d'équipement de l'ONEE 2022-2030 sera revu, y compris le mix national (énergies renouvelables, charbon et gaz)

tion du marché électrique, état d'avancement du deuxième contrat-programme Gouvernement-ONEE, réformes en cours dans le secteur minier... Autant de points sur lesquels «La Vie éco» a interpellé le cadreur du PJD pour qui l'industrie du raffinage est indispensable au Maroc. Prudent, celui qui est également maire de Kénitra depuis 2009 n'a pas pour autant manqué de faire plusieurs révélations. Entretien.

■ La centrale de Tahaddart - dont le capital est détenu partiellement par l'ONEE - figure désormais sur la liste des entreprises privatisables. Est-ce la première salve de privatisations d'infra-

structures énergétiques ?

Avant de parler de la privatisation de Tahaddart, il faut mentionner que les pouvoirs publics ont tout d'abord fixé le cadre et les objectifs dans le domaine énergétique. Dans ce sens, plusieurs voies sont en train d'être explorées pour une meilleure valorisation des actifs énergétiques, y compris Tahaddart. Il faut rappeler à cet égard que la privatisation n'est pas une tendance nouvelle dans le secteur, nous avons en effet plusieurs centrales électriques et hydrauliques gérées par le secteur privé depuis longtemps.

■ Où en est le Méga-projet

LE MAROC EST SOUVERAIN. IL OPTERA POUR LE MEILLEUR DEAL. TOUTEFOIS, IL Y A DES SECTEURS ET DES PROJETS OÙ LA NÉGOCIATION SE FAIT DANS UNE LOGIQUE DE PARTENARIAT STRAGÉTIQUE

«Gas to Power» qui ambitionne de développer l'usage du Gaz naturel liquéfié (GNL) pour une enveloppe dépassant les 4 milliards de dollars ?

Pour tenir compte des évolutions technologiques et économiques, le programme d'équipement de l'ONEE 2022-2030 sera revu, y compris le mix national (énergies renouvelables, charbon et gaz). Ainsi, le planning du projet Gaz To Power connaît quelques réajustements pour tenir compte de plusieurs paramètres, notamment la montée en puissance des énergies renouvelables, les programmes d'efficacité énergétique qui vont modé-

rer la consommation de l'électricité.

Nous avons également revu plusieurs composantes de ce projet, à l'aune du développement probable de la production nationale du gaz, suite aux résultats encourageants dans le champ de Tendrara. Le consortium, en charge de ce projet, prévoit le démarrage de la production en 2021.

■ **Y a-t-il une révision du volume initial du gaz importé ?**

A l'instar des grandes infrastructures, la planification des projets énergétiques se fait sur la base d'hypothèses et de données à la fois économiques et technologiques. La mise en œuvre de ces projets peut prendre plusieurs années, ce qui nécessite parfois un réajustement du projet initial pour tenir compte des évolutions et des modifications des paramètres du contexte et/ou des données.

A ce stade, les volumes à importer ne représentent pas l'élément de fond d'une éventuelle révision.

■ **Les deux puissances mondiales que sont les Etats-Unis et la Russie ont manifesté leur intérêt pour approvisionner le Maroc en gaz. Quelle est votre position par rapport à cela ?**

Le Maroc est souverain. Il optera pour le meilleur deal. Toutefois, il y a des secteurs et des projets où la négociation se fait dans une logique de partenariat stratégique dans laquelle les paramètres purement commerciaux ne sont pas la première priorité.

■ **Ce sera pour quand le lancement de l'appel d'offres international relatif au projet «Gas to Power»?**

Les conseillers techniques, juridiques, commerciaux sont désignés. Nous avons tous les ingrédients pour lancer l'appel d'offres dès aujourd'hui. Nous communiquerons à ce sujet au moment opportun.

■ **L'avant-projet du code gazier a essuyé pas mal de critiques et de remarques. Seront-elles prises en compte ?**

Absolument. Ce n'est pas que le privé qui a proposé des ajustements, mais également certains établissements publics comme l'ONHYM. Ils seront tous pris en charge pour produire un code gazier équilibré en respectant deux fondamentaux, à savoir l'ouverture du marché et une priorité pour l'Etat garant de l'approvisionnement et de la régulation.

Ce dernier devra également encadrer les activités relatives à la logistique et au transport.

■ **Quid de la reconduction du contrat de gazoduc Maghreb-Europe ?**

Aussi bien les Algériens que les

Espagnols sont intéressés par la prolongation du contrat. Du côté du Maroc, et en attendant de se fixer définitivement sur le sort de ce partenariat, nous avons déjà engagé la réflexion pour mettre en place le cadre institutionnel et organisationnel idoine pour gérer cette infrastructure qui deviendra dès 2021 la propriété du Maroc.

■ **Le projet de gazoduc Algérie-Nigéria a été relancé en octobre dernier à l'issue d'une réunion de haut niveau à Alger. Faut-il s'inquiéter pour le projet gazoduc Maroc-Nigéria ?**

LA PLANIFICATION DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES SE FAIT SUR LA BASE D'HYPOTHÈSES ET DE DONNÉES À LA FOIS ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES.

Absolument pas. Les études lancées sont toujours en cours et la commission mixte est à l'œuvre. Plus encore, les pays de l'Afrique de l'Ouest sont toujours vivement intéressés par cette future infrastructure, dont la Mauritanie qui a manifesté son intérêt pour s'y associer en tant que producteur. Sur un autre plan, le Sénégal, allié du Royaume, pourrait devenir lui aussi producteur, ce qui conforterait encore plus le projet. Par ailleurs, la tendance mondiale en matière de projets énergétiques est d'avoir

.../...

Assurez votre entreprise en moins d'une heure



Solution PME - PMI

- Assurance du capital humain en maladie et AT
- Garantie du patrimoine professionnel
- Couverture du parc automobile

Dirigeants d'entreprise, optez pour la meilleure solution d'assurance pour votre PME-PMI, afin de protéger votre capital humain en maladie et AT, votre patrimoine professionnel et votre parc automobile ; le tout en moins d'une heure, chez l'un de nos 450 intermédiaires partout au Maroc.



POUR UN MONDE PLUS HUMAIN

080 200 13 20 rmaassurance.com

.../...
une perspective régionale pour améliorer la performance et la sécurité énergétiques. Les deux projets peuvent très bien être complémentaires, comme c'est le cas aujourd'hui pour le gazoduc Maghreb-Europe transitant par le Maroc et Medgaz partant directement de l'Algérie vers l'Europe.

■ S'agissant de la libéralisation du secteur électrique, où en est l'ouverture de la moyenne tension et la basse tension que réclament nombre de PME ?

Il faut tout d'abord rappeler la réalité marocaine. Les distributeurs d'électricité offrent également l'eau et l'assainissement. Certains services sont plus rentables que d'autres, ce qui fait que les distributeurs font de la péréquation entre les différents services, d'où la difficulté à intervenir sur un seul service. Il y a donc un équilibre à prendre en considération et à préserver. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons mis du temps pour que l'ouverture soit faite dans les règles de l'art,

EN APARTÉ

«La question du cumul des mandats me vient souvent à l'esprit»



■ Vous êtes le maire de Kénitra depuis 2009. Avez-vous respecté vos engagements électoraux ? Est-il possible de concilier responsabilités ministérielle et communale ?

La réponse est sur le terrain. Kénitra est devenue une des villes les plus attractives au Maroc, malgré certaines problématiques qui persistent encore comme l'habitat insalubre et l'urbanisme anarchique dans certains quartiers dont nous avons hérité. Du chemin a été parcouru, Dieu merci. Pour ce qui est du cumul des mandats, le fait que le PJD ait une majorité confortable dans la ville me facilite vraiment la tâche.

Nous avons une belle équipe de 49 cadres et responsables au Conseil de la ville. Aussi bien au ministère que dans la ville, j'essaie de déléguer au maximum en adoptant un management participatif et en donnant plus de liberté d'action dans un cadre stratégique partagé. L'exercice est intéressant même si cela reste parfois un peu fatiguant, je le reconnais. La question du cumul des mandats me vient souvent à l'esprit, mais j'avoue que je reste partagé sur ce sujet tant les deux options présentent des avantages et des inconvénients.

au profit de tous : citoyens, ONEE et régies.

Aujourd'hui, nous avons trouvé la formule appro-

priée après négociation avec le ministère de l'intérieur qui est partie prenante de la distribution.

Nous allons d'ailleurs commencer par une première partie, à hauteur de 400MW, de photovoltaïque

haute tension permettant au secteur privé de pouvoir utiliser le réseau national pour mettre sa production sur le marché. La moyenne tension sera ouverte après avoir finalisé toutes les dispositions pour la réussite de ce chantier.

■ Quand l'Autorité nationale de régulation du secteur électrique (ANRE) sera-t-elle opérationnelle ?

S.M. le Roi a déjà désigné son directeur M. Abdellatif Berdache. Nous avons arrêté le budget, loué le local et fixé l'effectif. L'autorité sera active très prochainement.

■ Où en est le deuxième contrat programme avec l'ONEE ?

Nous avons préparé le premier draft qui est en cours de négociations avec le ministère des finances. Plusieurs grands chantiers devront se poursuivre et s'accélérer, à savoir l'optimisation par le management, la mise à niveau du réseau et du système de production, et enfin la modernisation de la distribution. Sur ce dernier point, nous envisageons la régionalisation de la distribution en associant ONEE et régies, mais rien n'est encore tranché.

Neuf concessions accordées

Exploitation des hydrocarbures



Concessions	Sociétés	Superficie Km ²	Lieu	Validité	Production de Gaz 2017 (millions de N m3)	Production en condensat 2017 (en tonnes)	Livraison				
MESKALA	ONHYM	38,71	Essaouira	20/09/2028	29,89	4640	OCP				
OULED BRIH		15,75		14/10/2023							
ZHANA 1	ONHYM/ GULFSANDS	1		31/05/2025							
SAR1		0,9		04/08/2019							
GADDARI SUD	ONHYM/ SDX Energy Morocco (UK) Limited (Britannique)	1,8		Gharb				08/01/2020	51,32		CMCP + SUPER CERAME
KSIRI CENTRAL		7,2						18/01/2025			
ADDARI NORD OUE		1,26						02/02/2019			
SIDI AL HARATI SUD OUEST		0,75						5/10/2023			
SIDI AL HARATI OUEST		0,24						10/10/2024			

Source : Ministère de l'énergie et des mines

■ **Durant la crise de Jerada, vous avez promis de lutter fermement contre l'informel. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

L'informel n'est pas l'apanage du secteur minier. Auparavant, l'Etat, pour plusieurs raisons, ne pouvait pas parer efficacement à l'informel dans le secteur minier, ce qui a fait que l'activité artisanale informelle

a pris du terrain. Aujourd'hui, la refonte du cadre légal, entamée à l'époque de M. Amara et poursuivie sous l'actuel mandat, a été pensée pour promouvoir l'investissement en simplifiant les procédures et améliorer les conditions d'exploitation. D'ailleurs, le secteur des mines hors phosphates sera doté d'une nouvelle feuille de route, qui sera présentée en mars 2019.

S'agissant de la spéculation qui consiste à avoir des titres miniers sans investir, nous avons retiré 1400 titres. 1000 autres titres seront reti-

A L'INSTAR DES GRANDES INFRASTRUCTURES, LA PLANIFICATION DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES SE FAIT SUR LA BASE D'HYPOTHÈSES ET DE DONNÉES À LA FOIS ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

rés incessamment. Ceux-ci seront attribués à d'autres investisseurs au terme d'une procédure d'appel d'offres. Un portail verra le jour pour mettre à la disposition des investisseurs toutes les informations en termes d'information géologique afin d'en finir avec les délits d'initié.

Enfin, nous prévoyons l'instauration d'un système de contrôle électronique, en cours d'étude, dans les grandes mines pour mieux encadrer l'activité.

PROPOS RECUEILLIS PAR MEHDI JAOUHARI

Electricité

Plan d'équipement 2022-2030

L'optimisation du plan d'équipement 2022-2030 permettant d'assurer l'adéquation offre-demande du système électrique national a fait ressortir les résultats suivants :

* Besoins en moyens de base

- Charbon Jerada (350 MW) à partir de 2022 ;
- Charbon Nador (2 x 660 MW) à partir de 2023.

* Besoins en moyens de flexibilité et de réserve :

- STEPs hydrauliques (2 x 300MW) entre 2026-2030 ;
- Cycles combinés en GNL (4 x 600 MW) entre 2026-2030.

* Capacité en EnR

- Esolien : 1500 MW
- Solaire : 800MW
- Hydro : 148 MW

* Facteur d'utilisation des cycles combinés autour de 40%

* Réduction importante des importations Maroc-Espagne

- Autonomie du système électrique national vis-à-vis des importations de l'IME ;
- L'interconnexion IME deviendrait un outil d'arbitrage économique aussi bien pour l'import que pour l'export.

* Fiabilité renforcée du système électrique national

- LOLE moins de 10 heures.

* L'objectif 52% fixé à l'horizon 2030 sera dépassé en raison des projets de MASEN et de la demande croissante de la part des investisseurs privés (loi13-09).



AVIS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION A LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE -2018-

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance une opération de recrutement du **Directeur des Systèmes d'Information** (01 poste), à son siège à Casablanca.

Les candidats doivent être de nationalité marocaine, âgés de 45 ans au plus au 31/12/2018, titulaire d'un diplôme de Bac+5 minimum en informatique et justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans dans l'exercice de responsabilité dans le domaine informatique et gestion de projet informatique, dont 3 ans minimum dans un poste similaire.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Fiche de candidature (modèle ci-joint).
- Curriculum vitae détaillé.
- 1 copie du diplôme(s).
- 1 copie de l'attestation d'équivalence, s'il y a lieu.
- 1 copie de la carte d'identité nationale (recto-verso).
- Copie de(s) attestation(s) de travail justifiant l'expérience.
- Autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires de l'Etat délivrée par les services de la gestion des Ressources Humaines.

Seuls les diplômes délivrés par les instituts, écoles ou universités publics marocains, en formation initiale, ou les instituts, écoles, universités privés ou étrangers disposant d'attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont éligibles.

Modalités de candidature :

Les candidats sont invités à scanner les documents constituant leur dossier de candidature en format PDF et à les envoyer à l'adresse électronique suivante (un accusé de réception du dossier de candidature sera délivré):

recrut2018.dsi@cnss.ma

Date limite de réception des candidatures est le **16 Novembre 2018 à minuit**.

Tout dossier de candidature incomplet sera systématiquement écarté.

Tout dossier envoyé via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en compte.

Durant tout le processus de recrutement, aucune dépense ni frais de dossier ne seront requis.

Les entretiens auront lieu à Casablanca au siège de la CNSS sis à 649, Bd Mohamed V. Les dates d'entretiens seront communiquées aux candidats présélectionnés, ultérieurement, dans les convocations et sur les sites : www.cnss.ma et www.emploi-public.ma

Pour plus d'informations sur l'opération de recrutement (affectation, conditions requises, modalités de candidatures, planning de recrutement...) veuillez consulter les sites : www.cnss.ma et www.emploi-public.ma ou appeler le numéro suivant : 05 22 54 71 40